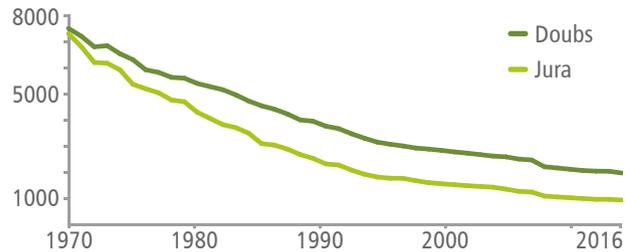
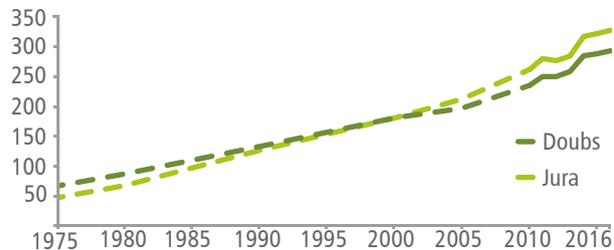


# LES CHIFFRES CLÉS

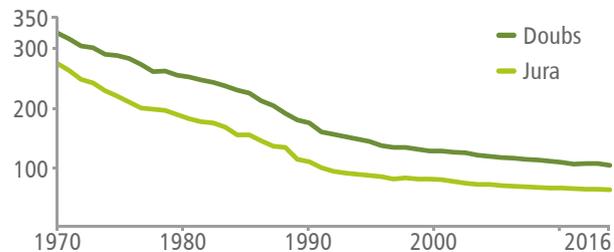
## Évolution dans le temps du nombre de livreurs



## Évolution de la livraison moyenne par livreur (milliers de litres)



## Évolution dans le temps du nombre d'établissements laitiers



**270 000 LITRES DE LAIT POUR 2 ACTIFS**  
(production annuelle moyenne par ferme)



*Confédération paysanne  
Bourgogne-Franche-Comté*

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs

La Confédération paysanne est, depuis 1987, un acteur majeur du syndicalisme agricole français qui porte des valeurs de répartition et de solidarité. Le projet pour une agriculture paysanne, qu'elle défend avec constance depuis sa création, est cohérent et global.

### CONTACTER LA CONF'

✉ : [bfc@confederationpaysanne.fr](mailto:bfc@confederationpaysanne.fr)  
🌐 : [bourgognefranche-comte.confederationpaysanne.fr](http://bourgognefranche-comte.confederationpaysanne.fr)  
☎ : 03 81 26 05 97



# AOP COMTE

## NOS PROPOSITIONS POUR LES PAYSANNES ET LES PAYSANS



*Confédération paysanne  
Bourgogne-Franche-Comté*

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs

# POUR UN CAHIER DES CHARGES À LA HAUTEUR D'UNE FILIÈRE D'EXCELLENCE

Depuis quelques années, la filière Comté fait de nombreux envieux. Epargnée par la crise, elle a connu une réelle embellie économique. Sa force principale réside dans la multitude d'acteurs qui se sentent concernés collectivement par cette AOP (paysans encore nombreux, fromagers, affineurs). Les relations fortes entre les maillons de la filière permettent une bonne répartition de la valeur ajoutée, donc une bonne rémunération des paysans.

Mais cet équilibre est fragile ! La taille des fermes augmente de façon régulière et alarmante. L'évolution des pratiques agricoles est inquiétante sur le plan agronomique et environnemental (érosion de la biodiversité, utilisation du glyphosate, surfertilisation de certaines parcelles...). Le cahier des charges n'est pas toujours respecté et le nombre de producteurs prêts à s'investir dans la filière diminue.

L'avenir du Comté dépend de la maîtrise de la production et du maintien des actifs au cœur de l'appellation.

## CHIFFRES CLÉS



Le lait à Comté est produit dans 2500 fermes



Le Comté est élaboré dans environ 150 ateliers, les « fruitières ».



C'est le nombre d'emplois directs et indirects générés par la filière Comté sur sa zone d'appellation.

En prônant la répartition de la production entre les fermes et la limitation de la taille des ateliers de transformation, la Confédération paysanne se bat pour préserver ces chiffres

## NOS PROPOSITIONS POUR PRÉSERVER L'EMPLOI

Des paysans nombreux, dans plus de fermes à taille humaine, c'est plus d'hommes et de femmes prêts(es) à s'engager au cœur des coopératives, pilier de l'AOP ! C'est garantir le caractère artisanal et authentique de la filière, une diversité maximale de terroirs et garder des fermes transmissibles. Préserver des fermes viables et vivables, c'est nécessaire pour que les mesures du cahier des charges soient réellement respectées et pour se prémunir de dérives environnementales.

- Répartir la production par actif. Nous proposons : 230 000 litres maximum pour le premier actif + 150 000 litres pour les actifs suivants, plafonné à 6 actifs.
- Limiter la taille des ateliers de transformation pour garder des coopératives en gestion directe par les producteurs : 7 millions de litres, avec possibilité de progression chaque année (soit l'équivalent de 23 fermes à la moyenne de production de la filière).
- Préserver la diversité des entreprises d'affinage (13 actuellement).

## NOS PROPOSITIONS POUR UN CAHIER DES CHARGES AMBITIEUX

- Mettre en place une filière aliments Comté régionale sans herbicides totaux. Le Comté a su s'organiser pour garantir l'absence d'OGM, il doit maintenant s'organiser pour garantir un approvisionnement en céréales sans glyphosate. Cela permettra de tirer la filière céréales vers le haut, de rester dans le partage de valeur ajoutée qui caractérise la filière et de réduire les problèmes de pollution et de santé humaine causés par les produits phytosanitaires.
- Privilégier au maximum des pratiques économes et extensives qui permettent de faire face à des contraintes naturelles (sécheresse, campagnols...).
- Inciter les fermes à garder une souplesse financière pour éviter le surendettement.
- La Confédération paysanne se bat pour mettre fin, à terme, à la pratique d'affouragement en maïs vert qui pose des problèmes pour l'environnement (érosion des sols nus l'hiver, lessivage de l'azote, utilisation de pesticides) et est synonyme d'intensification pour les consommateurs.
- Renforcer les contrôles du respect du cahier des charges.



Crédit photos : Thierry PETIT pour le magazine «les nouvelles du Comté» numéro 93

Le 7 mars 2016, la Confédération paysanne a été en pointe lors du grand rassemblement intersyndical des producteurs de lait à Comté à Vercel pour demander l'interdiction du robot de traite. Cette journée a été une prise de conscience pour la filière du danger de l'industrialisation.

La Confédération paysanne est à l'origine de la limitation de la taille des fermes et se bat pour une limitation à l'actif.

Depuis de nombreuses années, elle travaille sur l'interdiction totale du glyphosate. Le 24 juillet, elle a démontré sur une ferme du Doubs qu'il est possible de s'en passer pour cultiver ses céréales.